

« Le supérieur, c'est devenir adulte »

ENSEIGNEMENT Le message fort du ministre Jean-Claude Marcourt aux étudiants

► Rentrée pour 180.000 étudiants ce lundi.
► Le ministre Marcourt balise sa rentrée entre défis et messages forts.

ENTRETIEN **D**écrot Marcourt, deuxième. Après le baptême du feu en 2014-2015, le texte révolutionnant l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles devait voguer en vitesse de croisière. A la veille de la rentrée, le ministre fixe ses priorités.

Est-ce la rentrée de la maturité pour votre décret ?
Ce décret a immédiatement donné les résultats attendus, mais il est vrai que certains n'avaient pas imaginé à quel point ce serait une révolution. Il n'y avait pas de pilotage de cet enseignement, il y en a désormais un. Les hautes écoles ont rejoint les universités sur le plan de l'autonomie, manifestement ça a perturbé certains fonctionnements. Si globalement les choses se passent bien, on relève quelques

difficultés.

De grosses difficultés durant la session d'août...
Parlons plutôt de difficultés péni-

Le recteur de l'UCL craint de voir les universités se fondre dans le paysage...

Tout l'enseignement supérieur est placé sous le signe d'une exigence de qualité. Chaque type d'enseignement répond à des finalités différentes. Il n'y a pas aujourd'hui une sorte de noblesse d'un système face à un autre. Je trouve ce discours élitiste un peu discourtis à l'égard des hautes écoles. Mais l'Aras est là, s'il y a un souci les acteurs sont responsables, ils doivent se

parler, en débattre.

2016 sera l'année du refinancement des universités ?
Ce sera celle du refinancement de l'enseignement supérieur même si c'est vrai que les universités ont été, par le passé, les plus défavorisées. Depuis le gel de l'emploi il y a vingt ans, on a assisté à une explosion du nombre

d'étudiants. Nous prévoyons un premier gèle de dix millions en 2016 et une augmentation jusqu'à 40 millions en fin de législature.

Est-ce suffisant ou est-ce des queues des cerises ?
Ni l'un ni l'autre. Dans une Fédération qui a des besoins importants, il y a consensus pour dire qu'à côté du pacte d'excellence, c'est un pilier de la législation.

Va-t-on relever le minerval ?
L'accord de gouvernement ne le prévoit pas. Et mon souhait est qu'on n'y touche pas. Cela étant, dans certaines circonstances, on pourrait mieux faire contribuer certains au profit d'autres. Cela mérite, me semble-t-il, réflexion.

Lundi, 180.000 étudiants reprennent le chemin des auditoires, que souhaitez-vous leur dire ?
Le chemin qu'ils choisissent est exigeant. Il ne suffit pas d'être intelligent ou travailleur pour réussir des études supérieures. Il faut une méthode de travail mais, préalablement à tout cela, il faut bien passer son choix d'étude. L'échec - très important - en premier lieu se joue de manière essentielle au moment de l'inscription. Alors que le

taux d'abandon est important dès le premier quadrimestre, j'ai deux messages pour les étudiants. Un : n'hésitez pas à changer, le décret l'autorise jusqu'au 15 octobre. Deux : ne vous laissez pas décevoir ! « L'enthousiasme » d'être dans l'enseignement supérieur se conjugue chez certains avec un certain orgueil à guindaille plutôt qu'étudiant... Attendre novembre pour s'y mettre, c'est juste un peu tard ! Je veux rappeler aux jeunes que faire des études c'est extrêmement exigeant.

Est-ce aussi un message par rapport au coût des études ?

Je vais parler des étudiants eux-mêmes. C'est leur vie qui est ici en jeu. Je veux les responsabiliser car je ne crois pas, sauf pour quelques incrimations, que l'un soit indemne d'un échec. Je me sens proche des étudiants, mais ils doivent réfléchir à prendre leurs responsabilités. Accéder à l'enseignement supérieur, c'est se prendre en charge, c'est devenir adulte. ■

Propos recueillis par Eric BURCKAUF

Réussir dans le supérieur
Depuis l'entrée en vigueur du décret Paysage en septembre 2014, rares sont les étudiants qui comprennent réellement tous les changements. Récapitulons. Il convient désormais de parler de « cycles ». Un cycle correspond à plusieurs années : le premier cycle englobe la 1^{re}, la 2^e et la 3^e année de bachelier, et le deuxième cycle comprend la 1^{re} et la 2^e année de master. Il faut valider 180 crédits pour réussir le premier cycle (60 par année). Mais pour réussir une année, seuls 45

sont à valider. Les 15 crédits restants sont à repasser en seconde session. S'il les rate, l'étudiant est quand même « admis à poursuivre » et peut prendre de nouveaux crédits, reportant ainsi ceux ratés. Toutefois, pour l'étève qui a réussi entre 30 et 45 crédits en 1^{re} année, il est possible d'anticiper les cours de 2^e, tout en restant en Bac1 et en repassant les crédits non validés. A la fin du premier cycle, 165 crédits devront être réussis sur les 180 demandés. Même s'il ne valide pas les 15 restants en seconde session, l'étudiant pourra passer dans le second cycle, et à nouveau reporter les crédits ratés. Encore une fois, s'il réussit entre 150 et 165 crédits, il restera en 3^e année, mais pourra demander à anticiper des crédits prévus dans le programme du deuxième cycle. En 1^{re} master, peu importe le nombre de crédits validés, l'étudiant passe en 2^e. Il devra représenter les cours échoués, et réussir les 120 crédits demandés pour ce cycle.

VALENTINE ANTOINE

médecine « Même les soviétiques ne sont pas allés si loin »

Sur le dossier médecine, restez-vous sur votre faim par rapport à l'attitude de M^{re} De Block ?
Il est profondément injuste de devoir importer des médecins alors que l'on organise la pénurie par un système de quotas de numéros Inami. Cela dit, j'avais pris un engagement clair : protéger ceux qui sont en cours de cursus pour qu'ils aient un numéro Inami en fin de parcours. J'ai obtenu cette garantie en échange d'un filtre. J'ai fait tout ce qui est en mon pouvoir pour régler ce dossier. Même l'opposition libérale reconnaît qu'il était impossible de faire un concours d'entrée en 2015. Le seul filtre possible, c'est celui que j'ai mis en place en fin de première. Il appartient désormais à M^{re} De Block, de respecter l'engagement qu'elle a pris. Je constate au passage que la Flandre a gar-

dé un examen d'entrée et ne parle pas de concours.

Est-on face à deux conceptions de la médecine ?
La Flandre a imposé ce système de numéros clausus, mais en réalité il est impraticable. J'ai toujours dit que la planification ne marchait pas. Je méfiance d'ailleurs de voir des libéraux revendiquer l'existence d'une planification à ce point aveugle... Même les économistes soviétiques ne sont pas allés si loin. ■

Propos recueillis par E.B.

Sur lesoir.be
Retrouvez l'intégralité de l'interview sur notre site.